

AGENT D'INSERTION (H/F/X)
Niveau BH
Contrat à durée indéterminée
Temps Plein

En vue d'assurer la qualité du service ISP, le CPAS de Forest engage 1 Agent d'insertion à temps plein sous contrat à durée indéterminée.

Entrée en fonction : début mai 2026.

Le CPAS de Forest vous offre la possibilité d'évoluer dans une administration dynamique, dont la politique sociale est axée sur **un travail préventif** ainsi qu'**une logique d'accompagnement** plutôt que de contrôle.

MISSION GENERALE

Intégré.e au **Service ISP**, l'agent d'insertion accompagne les bénéficiaires dans leur projet professionnel ou de formation en s'appuyant sur une méthodologie reconnue en insertion socioprofessionnelle.

Le service ISP fait partie du département des Affaires Sociales qui se compose des services : service social général, énergie, logement, participation sociale et culturelle, médiation de dette et l'ISP. Le service ISP est composé de 4 pôles : l'accueil et l'assistance administrative, l'insertion, accès aux emplois d'insertion et la promotion des compétences.

Le Service ISP comprend une équipe de 28 travailleurs sociaux qui contribuent aux missions telles que l'accueil, le support administratif, l'accompagnement dans la réalisation du projet professionnel, l'aide en matière d'outils et de techniques de recherche d'emploi, l'aide à l'emploi via le dispositif de l'article 60 ; 7 de L. O.).

TÂCHES

- Accueillir et analyser la nature du besoin/problème à finalité professionnelle lié à la situation de la personne ;
- Effectuer un bilan socioprofessionnel ;
- Evaluer la faisabilité du projet professionnel et soutenir les personnes dans la construction de leur projet professionnel et/ou de formations/ études ;
- Conseiller et proposer les démarches, moyens et interlocuteurs les plus appropriés à la demande ;
- Introduire les demandes d'interventions financières relatives au projet de la personne ;
- Réviser des dossiers en collaboration avec l'assistant social ;
- Présenter de candidatures pour des postes art. 60§7 en respectant de la procédure interne avec ses indicateurs de sélection.

COMPETENCES

- Techniques d'accompagnement (entretien, plan d'action, suivi) en individuel et en collectif ;
- Aisance administrative (rédaction de bilan, compte-rendu) ;
- Déontologie, respect de la réglementation et des procédures ;
- Excellentes capacités de communication (orale et écrite) ;
- Sens de l'écoute, empathie et approche pédagogique ;
- Esprit d'analyse, rigueur et organisation ;
- Capacité à travailler en autonomie, en équipe et en réseau ;
- Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, Outlook, Teams).

PROFIL

- Diplôme requis : bachelier à orientation sociale (Assistant Social, Insertion Socioprofessionnelle, Assistant en Psychologie, Educateur Spécialisé ...) ;
- Posséder des connaissances de base sur la législation applicable en CPAS et la Sécurité sociale est un atout ;
- Avoir une connaissance de la carte sociale, du réseau ISP et du marché de l'emploi est un atout
- Avoir une connaissance de l'organisation du système d'enseignement et du marché de la formation en RBC est un atout ;
- Bonne connaissance de la 2ème langue nationale, être en possession du Selor ou prêt à l'obtenir (articles 8 & 10).

NOUS OFFRONS

- Un contrat à durée indéterminée ;
- La durée hebdomadaire de travail est fixée à 36 heures.
 - Du lundi au jeudi, les prestations s'élèvent à 8 heures de travail effectif par jour, auxquelles s'ajoute une pause de 30 minutes non comprise dans le temps de travail.
 - L'horaire est organisé selon un système flottant, avec une arrivée possible entre 7h00 et 9h00 et un départ possible entre 16h00 et 18h00.
 - Le vendredi, les prestations s'élèvent à 4 heures de travail effectif le matin, avec une présence obligatoire jusqu'à 12h00.
 - Sauf nécessité de service, aucune prestation n'est requise le vendredi après-midi. Un régime de congés attractifs (secteur public) ;
- La possibilité de solliciter la mesure de télétravail ;
- Une rémunération à l'échelle barémique BH1 (salaire mensuel brut indexé pour un temps plein de 3033.73€ sans ancienneté et de 3602.56€ avec une reprise de 10 ans d'ancienneté) ;
- La reconnaissance des anciennetés dans le secteur privé pour un maximum de 6 années et la reconnaissance des anciennetés dans le secteur public de manière illimitée. [secteur public défini de manière large] ;
- La prise en charge à 100% des frais de déplacement en transports en commun ainsi qu'une indemnité vélo ou piéton ;
- La prime de bilinguisme sur base de l'obtention du certificat linguistique du SELOR ;

- Les chèques repas d'une valeur faciale de 8,00 € ;
- Une prime de fin d'année ;
- Le bénéfice des avantages offerts par le Service Social Collectif : primes individuelles, primes de circonstances, assurance hospitalisation à prix attractif, réductions et avantages divers sur le plateforme Benefits at work ;

MODALITE DE RECRUTEMENT

Votre dossier de candidature comportera les documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV ;
- Une copie du diplôme

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. La sélection pour le test écrit se fera sur base des compétences, de l'expérience et de la motivation développée dans la lettre.

Dans le respect des critères définis pour la fonction, seul·e·s les candidat·e·s dont le profil correspond le mieux aux exigences du poste seront invité·e·s aux épreuves de sélection. La présélection pourra, le cas échéant, être limitée à un nombre restreint de candidatures.

Votre dossier de candidature sera adressé au CPAS de Forest à l'attention du service des ressources humaines, **PAR E-MAIL UNIQUEMENT**, rh-dev@cpas1190.brussels en mentionnant dans l'objet du courriel la référence : **#04AI/ISP/2026**

Clôture des candidatures : 07/04/2026 avant 12h00.

Les candidat(e)s retenu(e)s après une première sélection sur base des CV seront invité(e)s pour un test écrit (épreuve éliminatoire) qui aura lieu le 13/04/2026, suivi d'un entretien, qui se déroulera le 17/04/2026.

EGALITÉ DES CHANCES

Le CPAS de Forest se porte garant d'une politique de recrutement et d'une politique du personnel basées sur la diversité et l'égalité des chances reflétant ainsi les valeurs de notre centre. Le CPAS s'assure que l'origine, l'âge, le sexe, les convictions religieuses ou encore le handicap ne jouent aucun rôle lors du recrutement des futurs collaborateurs.

Vous êtes atteinte d'un handicap, d'un trouble de l'apprentissage ou d'une maladie ? N'hésitez pas à demander des aménagements raisonnables à votre procédure de sélection afin que vous puissiez valoriser vos talents de la manière la plus optimale possible. Nous tenterons d'y répondre de la meilleure façon.